

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## DU COMITE SYNDICAL

AR Prefecture

063-256300997-20220621-374\_2022-DE  
Reçu le 04/07/2022

Département du PUY DE DOME  
SIEA Rive Droite de la dore 63300 DORAT

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un juin, à 18 heures 45 minutes les membres du comité syndical du SIEA RIVE Droite de la Dore de DORAT, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Noalhat, sous la présidence de M. Guy PRADELLE, Président.

Date de convocation : 14 juin 2022

Membres	
Titulaires En exercice	12
Présents	10
Suppléants En exercice	12
Présents	1
Votants Eau Collectif	11 11
Autonome	6
Exclus	0

Étaient présents : Messieurs Guy PRADELLE, Patrick SAUZEDDE, José MARQUES, Thomas BARNERIAS, Serge DURAND, Gérard RIMBERT, Tony BERNARD, ARMENGAUD Norbert, BONNOT Marc

Mesdames Patricia CHATAING, Yvette DA SILVA,

Étaient absents : Sandrine PERI

Excusés : Mr Chonier remplacé par son suppléant Mr DURAND

Procurations :

Secrétaire de séance : Monsieur BARNERIAS Thomas

### Objet de la délibération : Délégation du Comité au Président

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée qu'afin de faciliter le bon fonctionnement du Syndicat une délibération a été prise par le Comité en date du 29 juin 2020 concernant la délégation de signature pour diverses attributions.

Suite à la demande du Trésorier de Thiers, Le Président demande de rajouter une nouvelle attribution à la liste du 29 juin 2020, à savoir :

- Autorisation permanente de cession d'actif de biens meubles appartenant au SIEA Rive Droite de la Dore ayant une valeur inférieure ou égale à 4 600.00 €.

Il indique que lors de chaque réunion de l'organe délibérant, il a l'obligation de rendre compte des attributions exercées par délégation.

Après l'exposé du Président et en avoir délibéré, le comité à l'unanimité, accorde délégation de signature à Monsieur le Président pour l'opération ci-dessus mentionnée.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme, le 21 juin 2022  
Le Président,  
Guy PRADELLE

